

Séance du **4 septembre 2025**

Présidence : **Mme Marion Houriet**, présidente

Adoption de la zone réservée « Vieille Ville » (2025/P26)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 26/2025, du 2 juin 2025, concernant l'adoption du plan de la zone réservée « Vieille Ville » et de son règlement,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

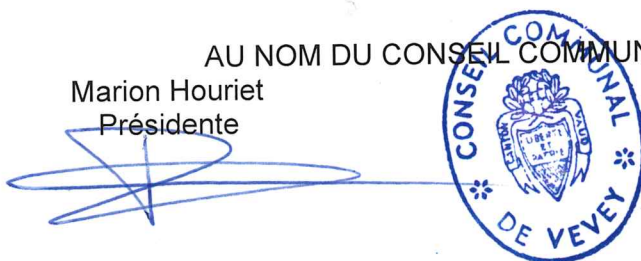
d'adopter le plan et le règlement final de la zone réservée Vieille Ville selon l'art. 46 LATC.

Ainsi délibéré en séance du **4 septembre 2025**.

Adopté à la quasi-unanimité (une abstention).

Pour extrait conforme le 5 septembre 2025.

Marion Houriet
Présidente



Carole Dind
Secrétaire

Séance du **4 septembre 2025**

Présidence : **Mme Marion Houriet**, présidente

Adoption des zones réservées « Nord-Est, plateau de Charmontey et Providence » (2025/P27)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 27/2025, du 2 juin 2025, concernant **des zones réservées « Nord-Est, plateau de Charmontey et Providence » et de son règlement**,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter le plan et le règlement des zones réservées « Nord-Est, Plateau de Charmontey et Providence » selon l'art. 46 LATC ;
2. d'adopter la proposition de réponse à l'opposition formée dans le cadre de l'enquête publique, telle qu'elle figure au chapitre 6 du préavis N° 27/2025 et de lever l'opposition.

Ainsi délibéré en séance du **4 septembre 2025**.

Adopté à la quasi-unanimité (une abstention) **tel qu'amendé**.

Pour extrait conforme le 5 septembre 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Marion Houriet
Présidente



Carole Dind
Secrétaire